

Les fouilles de la capitainerie de Saint-Maur (13-15, avenue Mahieu).

Au cours des mois de septembre et d'octobre 1998, les travaux d'extension du collège privé Saint-André, qui n'avaient, semble-t-il, pas fait l'objet d'une prescription archéologique préventive au permis de construire, ont motivé une surveillance archéologique, suite à la découverte de nombreux tessons de faïence dans les remblais. Compte-tenu de l'avancement du chantier, seules les coupes de vingt et une fosses en attente du coulage des fondations ont pu être observées sur une superficie de 500 m². Cette opération a mis en évidence plusieurs structures liées à la capitainerie du château de Saint-Maur.

La capitainerie du château : données historiques.

Bien que nous n'en ayons aucune mention, la capitainerie de Saint-Maur apparaît probablement avec le château au cours du XVI^e siècle. Rien ne permet de faire un lien avec les capitaines de Saint-Maur de la guerre de Cent Ans, tels Lermite de Bachevillier, connu par un approvisionnement d'artillerie en 1359, ou Antoine de Nancuisse, qui décède à Saint-Maur en 1419, et pas davantage avec les capitaines du Pont de Saint-Maur mentionnés en 1589-90¹. Il doit s'agir exclusivement d'une capitainerie de chasse. On sait qu'en mars 1541, Jean du Bellay – qui en rêvait depuis 1529 – obtient de François 1^{er} le droit de chasse avec l'ordre de clore la presque île pour que le gibier ne puisse s'en échapper². A proximité de la capitainerie, une porte unique est créée vers la plaine de La Varenne : elle prendra le nom de porte de la plaine ou de la capitainerie. Sa trace subsiste sous la forme d'un fort relief en dos d'âne dans l'avenue Mahieu, à hauteur de l'avenue Godefroy Cavaignac. Peut-être est-ce déjà dans la capitainerie qu'en 1535 Jean du Bellay, qui se prépare à bâtir le premier château de Saint-Maur, entretient une meute de lévriers que mentionne Odet de Coligny.³

Mais il est possible aussi que la capitainerie n'ait pris cette appellation qu'à la suite de l'acquisition du château de Saint-Maur par Catherine de Médicis en 1563. Elle est connue par l'un de ses capitaines : c'est ainsi qu'en 1585, Jean-Baptiste de Benciveni, aumônier et bibliothécaire de la Reine, est capitaine-gouverneur de Saint-Maur⁴. Le dernier capitaine est Anthoine de Florensac, écuyer du prince de Condé en 1673, date à laquelle le Prince cède la capitainerie à son intendant Jean Hérault de Gourville, qui y reçoit Mme de La Fayette, dont il est épris, ainsi que ses amis : Mmes de Sévigné, de Grignan, de Coulanges, Ninon de Lenclos, le duc de La Rochefoucault, Boileau, et bien d'autres⁵. La capitainerie sera désormais le centre de gestion de la baronnie et l'annexe habitée du château, lequel, guère

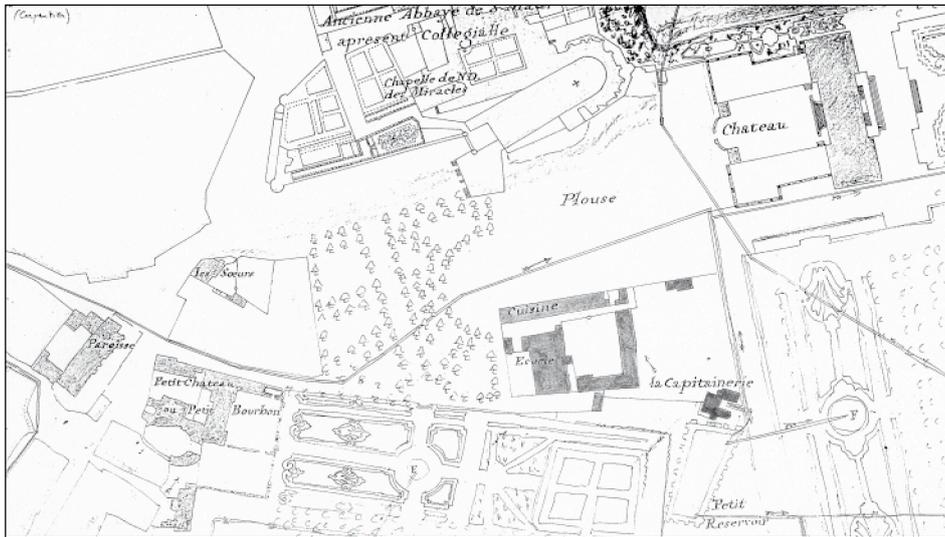
1. G. Bousquié, *Le Pont de Joinville à travers les âges* (extrait des *Mémoires Paris et Ile-de-France*, t. IV, 1952), Joinville, 1955, p. 23, 28 et 37.

2. J. Lebeuf, *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris*, rééd. 1883, t. II, p. 461 ; E. Galtier, *Histoire de Saint-Maur-des-Fossés*, La Varenne, 1927, p. 146-147.

3. R. Scheurer, *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, t. 1, Paris, 1969, n° 219, p. 470.

4. Chantilly, Archives du Musée Condé, CF 3 et 5.

5. E. Galtier, *Histoire de Saint-Maur-des-Fossés*, La Varenne, 1927, p. 166-172 ; H. Pouvereau, « Gourville à Saint-Maur », dans *Le Vieux Saint-Maur*, n° 43, 1963, p. 464-468.



Extrait du plan Quin, 1746. Archives du Musée Condé, Chantilly (calque P. Gillon). En bordure de la pelouse qui précède le château, la Capitainerie fait pendant à l'abbaye, située en contrebas.

logeable et longtemps inachevé, est réservé au Prince qui y vient rarement... ou à la Princesse lorsqu'elle y est reléguée.

Un plan dressé par l'inspecteur des jardins Jean-Baptiste Quin en 1746⁶ montre que la capitainerie est alors constituée d'un important ensemble de bâtiments, de diverses époques probablement. Les principaux d'entre eux sont désignés : une vaste écurie, qui contient sans doute un manège aux dimensions imposantes (18 x 30 m) et des remises à carrosses ; un bâtiment de cuisine tout en longueur (plus de 50 m)⁷ ; enfin, un corps de logis en équerre séparé des bâtiments précédents par une cour, laquelle comporte un puits mitoyen avec la cuisine. Ce doit être ce corps de logis que décrit Gourville dans ses Mémoires : il ne comportait qu'un appartement et deux ou trois chambres qu'il avait fait reconstruire. Mme de La Fayette s'attribua l'appartement et réserva la plus belle chambre à La Rochefoucault, n'en laissant qu'une seule à Gourville, qui raconte ainsi sa déconvenue :

« Je demandai à M. le Prince la capitainerie de Saint-Maur où il n'allait jamais pour lors : il me l'accorda sans aucune condition avec la jouissance du peu de meubles qui y étaient. Mme de La Fayette, après avoir été s'y promener, me demanda d'y aller passer quelques jours pour prendre l'air ; elle se logea dans le seul appartement qu'il y avait alors et s'y trouva si à son aise qu'elle se proposait d'en faire sa maison de campagne. De l'autre côté de la maison, il y avait deux ou trois chambres, que je fis abattre dans la suite : elle trouva que j'en avais assez d'une, quand j'y voudrais aller, et destina, comme de raison, la plus propre pour

6. Chantilly, Archives du Musée Condé.

7. Ces cuisines ont été bâties par Philibert Delorme puisqu'elles apparaissent dans un marché du 8 juin 1570 qui mentionne des réparations à faire au pont du château « servant à aller à l'église au bout du costé vers la cuisine de bouche du Roy » (Arch. nationales, Min. central, CV 3, éd. C. Grodecki et M. Kitaëff dans *Bull. monumental*, 158-III, 2000, p. 212).

M. de La Rochefoucault qu'elle souhaitait qu'il y alla souvent »⁸. A l'est du corps de logis, un espace plus grand, sans doute un jardin potager, incluant un petit pavillon, s'étendait jusqu'au parc du château au nord et jusqu'à la porte de la capitainerie au sud.

Au XVIII^e siècle, la capitainerie connaît sans doute une occupation permanente, du moins plus fréquente que le château souvent désert. A la Révolution, qualifiée de communs du château, elle est vendue avec ce dernier. L'examen des plans cadastraux montre que les bâtiments, transformés en ferme probablement, ont perduré au long du XIX^e siècle, augmentés avant 1840 et sans doute dès la fin du XVIII^e siècle d'un grand corps de bâtiment au côté sud. C'est lors du remaniement de l'îlot dans les dernières décennies du XIX^e siècle que l'ensemble disparaît, avec l'ouverture de la rue Jane et l'installation des Filles de la Croix Saint-André. Les bâtiments de l'Institution ont pu réutiliser certains bâtiments ou une partie des fondations de la capitainerie, quoique la superposition du plan de 1746 avec le cadastre moderne ne révèle qu'un chevauchement partiel des deux ensembles. En revanche, la cour du collège Saint-André, lieu des travaux ayant motivé le sauvetage archéologique, occupe l'emplacement du jardin potager dont nous avons parlé : ce jardin étant situé au bout des cuisines, au pied du logis, il était assez prévisible d'y trouver des dépotoirs de vaisselle.

P.G.

*Les découvertes de la cour du collège Saint-André.*⁹

La surveillance archéologique s'est déroulée sur la partie arrière de la parcelle appartenant au collège Saint-André, plus précisément dans la zone située à l'angle de l'avenue Jane et de l'avenue de Condé. Aucune observation n'a pu être effectuée sur la moitié sud-est du terrain, déjà recouverte d'une chape de béton. Le seul objet provenant de cette zone est une bouteille à encre en grès (XIX^e s.) trouvée par un ouvrier. Dans la partie nord-ouest, nous avons pu étudier les coupes de 21 trous de 1,50 m de côté pour 1 m de profondeur, destinés aux fondations d'un futur préau. Les coupes des trous 1, 6 et 7 montrent une couche de démolition de plus de 0,50 m, indatable en l'absence de relation stratigraphique et de mobilier. Vu sa faible profondeur, elle pourrait être liée à la construction des bâtiments de l'Institution Saint-André à la fin du XIX^e siècle.

La structure la plus significative a été observée dans le trou n° 3. Il doit s'agir d'un angle de mur, très perturbé par le creusement : dans la coupe nord-est du trou apparaissent plusieurs blocs de grandes dimensions, grossièrement équarris, surmontés d'une rangée de petites pierres. Les blocs correspondraient à la première assise du mur, le reste ayant été détruit ou récupéré. La stratigraphie présente, sous 0,20 m de terre végétale, une couche de terre grise sableuse d'une épaisseur de 0,50 m scellant le niveau de destruction du mur. Celui-ci a donc été arasé et cette zone a connu un remblaiement systématique, probablement au XIX^e siècle, lors de l'installation religieuse. La hauteur de l'assise conservée est de 0,30 m et sa largeur de 0,80 m. L'arase supérieure des blocs se situe à 48,95 m NGF. Dans la

8. *Mémoires de Gourville*, cités par E. Galtier, *op. cit.*, p. 166.

9. Cf. R. Bontrond, *Saint-Maur-des-Fossés, 13-15, avenue Mahieu. Rapport de surveillance archéologique*. Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France, février 1999, 41 p.



Superposition du plan du XVIII^e s. (en gris) et du cadastre moderne (en bleu) : les bâtiments de l'ancienne capitainerie chevauchent légèrement le collège Saint-André (Infographie P.Gillon).

coupe nord-ouest de la même fosse, une rangée de pierres de taille moyenne, large de 0,60 m, représenterait le retour du mur, presque entièrement récupéré. Aucun élément significatif susceptible d'indiquer la poursuite de cette structure n'a été observé dans les coupes sud-est et sud-ouest. Le nettoyage du mur n'ayant pas permis de mettre au jour du mobilier archéologique, il est difficile de proposer une date. On se bornera à constater que la superposition du plan de 1740 et du cadastre moderne le fait coïncider avec une construction annexe des cuisines de la capitainerie.

Une seconde structure a été observée entre les trous 4 et 9. Orientée nord-ouest/sud-est, elle semble très perturbée et n'est conservée que sur 1 m. Elle se compose de gros blocs calcaires assemblés au mortier. Sa destination et sa datation sont indéterminables, le remblai qui scelle ce niveau comportant un mobilier céramique trop divers : tessons glaçurés vert et brun, grès, faïence, porcelaine, etc.

Dernier élément significatif de cette première série de 10 trous de fondation, un jeton de Nuremberg de 1543-1581 a été récolté en surface entre les trous 3 et 8, validant l'occupation du site au cours du XVI^e siècle.

Pour les trous 11 à 21, les observations sont demeurées très limitées : cette zone semble avoir déjà subi des remaniements importants sur le premier mètre d'épaisseur. La plupart des coupes présente une stratigraphie perturbée. La seule structure à signaler est une fosse-dépotoir entre les trous 19 et 20. Mais une petite partie seulement de cette fosse a pu être étudiée, le reste ayant été détruit par le creusement des trous et la pose de la dalle de béton au sud-est. Des aménagements paysagers antérieurs (trous de plantation visibles dans la coupe) avaient également entamé une partie de la structure. La destruction récente de la quasi-totalité de la fosse peut être mise en évidence par le grand nombre de cassures fraîches sur les céramiques. Dans la zone observable, la structure apparaît à 0,35 m sous la surface et son épaisseur est faible (0,10 m), indiquant certainement un bord de fosse.

Malgré toutes ces destructions, le mobilier subsistant est abondant : il comporte près de 50 céramiques étudiables (archéologiquement complètes ou présentant un décor), dont 90 % de faïences. L'intérêt de cet ensemble est qu'il est homogène, malgré les perturbations postérieures : seuls quelques tessons de faïence fine sont vraisemblablement intrusifs. Le reste du mobilier se compose de tessons de céramique glaçurée et commune (très fragmentaire), de tessons de bouteilles en verre soufflé et de quelques ossements animaux.

L'ensemble des pièces datables se rapporte au XVIII^e siècle. La constitution de ce dépotoir peut être située dans le troisième quart du siècle. La proximité de la cuisine de la capitainerie explique la présence de ce dépotoir, dont la datation s'inscrit parfaitement dans sa période de fonctionnement.

R.B.

Des assiettes parlantes.

Parmi les pièces intéressantes, il faut signaler trois assiettes fragmentaires illustrées de quatrains, une assiette à guirlande verte dont le motif central est un Amour nu ailé portant un carquois (provenance bourguignonne ou parisienne), ainsi qu'un saleron à décor en camaïeu bleu (Dijon ?). Trois récipients en grès ont pu être isolés : deux petits pots à graisse et un pot de conservation.

Les trois « assiettes parlantes » appartiennent à un même service. C'est une faïence à pâte jaune qui comporte, sur l'aile, un galon bleu à réserves crantées pointées de bleu dans leur partie inférieure. Le texte d'un quatrain occupe le fond, précédé de l'indication de l'air sur lequel il doit être chanté. Chaque ligne est encadrée de virgules bleues. On y lit :

Air
 [.....]ant coller
 [.....]t a la surprise
 [... ja]loux cest un dieu subtil
 Il fait métier et marchandise
 de vendre des pois[sons d'a]vril

Air
 Faites vous mar[chand ?]
 [d'am]our fute Ri[che ?]
 de voir la [.....]
 [...]

Air à die[u ...]
 [...]a m[...]
 [...]

Ces faïences semblent provenir d'ateliers bourguignons (Nevers ou l'Auxerrois) ¹⁰. On peut leur comparer une assiette de Nevers publiée récemment, dont l'écriture et la présentation du texte sont strictement identiques, mais avec un galon différent ¹¹ : cette assiette reproduit un pamphlet sur les prétendus miracles arrivés sur la tombe du diacre Pâris, donc après 1729.

Les vers chantés sur des airs connus étaient à la mode. C'est ainsi par exemple qu'en 1767 Valette publie un recueil de trois-cent fables à chanter « sur l'air de... » avec la musique notée ¹². Nos assiettes illustrent l'art de vivre, voire l'insouciance qui régnaient, quelques décennies avant la Révolution, à la capitainerie de Saint-Maur où résidaient l'intendant et le personnel du domaine.

R. B. et P. G.



Les assiettes parlantes de la capitainerie de Saint-Maur (XVIII^e siècle).

10. Cf. Édith Manonni, *Les faïences parlantes*, Paris, 1989, p. 6-7.

11. Guy Marin et l'Arcofan, « Les faïences de Nevers », tome 1, *Les annales des pays nivernais*, n° 107, 2001, p. 34, n° 105.

12. J.-P. Valette, *Recueil de fables choisies dans le goût de M. de La Fontaine, sur de petits airs et vaudevilles connus, notés à la fin, pour en faciliter le chant*. Nouvelle édition, Paris, 1767, 314 p.